



**université PARIS-SACLAY**

## **L'UVSQ A ACCUEILLI ASTRID PANOSYAN-BOUVET, MINISTRE CHARGÉE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

**L'UVSQ a eu l'honneur d'accueillir le 27 mars 2025 Astrid Panosyan-Bouvet, ministre chargée du Travail et de l'Emploi, à la Faculté de Droit et de Science politique, pour un échange consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Publié le 28 mars 2025

Les échanges ont porté sur les parcours professionnels, l'accès aux responsabilités, l'autocensure et les stéréotypes, en lien avec les leviers législatifs déployés ces dernières

années. La ministre a notamment évoqué la loi Rixain (2021), qui impose des objectifs de représentation des femmes dans les postes de direction.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les étudiants et étudiantes. Les interventions des étudiants et étudiantes ont témoigné d'un réel intérêt pour ces enjeux. Ce type de rencontre permet un dialogue direct, franc et accessible autour d'un sujet qui traverse à la fois les parcours individuels et les dynamiques collectives.

Madame la ministre résume son intervention lors de ces échanges :



*Hier, j'ai participé à une conférence-débat sur les droits des femmes à l'UVSQ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. L'occasion d'échanger sur les avancées et les défis encore à relever pour une égalité réelle.*

*Quelques points que j'ai évoqués :*

*> **Sur mon parcours** : le travail et le goût de l'effort et du dépassement restent essentiels. D'une manière générale : se méfier de l'autocensure, croire en soi et ne pas hésiter à demander de l'aide. Pour les femmes en particulier, la sphère privée a un impact immense – à commencer par l'indépendance économique et le choix du conjoint.*

*> **Les responsabilités en entreprise** : les lois Copé-Zimmermann et Rixain ont démontré l'efficacité de la contrainte juridique pour accélérer la féminisation des instances dirigeantes.*

*> **Inégalités salariales** : elle reste aujourd'hui de 24%. Pourquoi ? Moins de femmes dans les métiers qui rémunèrent, plus de temps partiel et « la pénalité parentale » sur les carrières des femmes. Des chantiers pour mon ministère.*

*> **Femmes en politique** : beaucoup de progrès ont été faits depuis 1999, mais on stagne un peu. Le nombre compte, mais les responsabilités comptent aussi : une femme Première ministre (la seconde), une femme Président de l'Assemblée nationale (la première)...ça compte.*

*> **Le féminisme est l'affaire de tous.** Quand les femmes vont mieux c'est toute*

*la société qui va mieux. Le féminisme concerne les hommes. Défendre les femmes doit se faire dans un cadre de justice et de droit, sans ajouter à la polarisation de la société.*

*> Dans le **déploiement de l'intelligence artificielle**, nous devons être attentifs à ce qu'elle ne vienne pas renforcer l'écart existant envers les femmes. L'IA doit profiter à tous, et à toutes.*

